



Département de la Dordogne

Commune de Terrasson Lavilledieu

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur (pouvoir adjudicateur) :

Ville de Terrasson-Lavilledieu
Espace Charles de Gaulle
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05 53 51 47 00

Objet du marché :

MAPA N°2021-19 « Travaux de réhabilitation du réservoir du cimetière »

Procédure de passation :

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

La présente consultation n'est pas allotie pour des raisons notamment, d'ordre technique :

- Assurer au fur et à mesure de l'avancement, des manœuvres de vannes, mise en services d'équipements,
- Assurer la continuité de service pendant les travaux,
- Enchaîner les tâches élémentaires afin de garantir la bonne exécution de la prestation demandée,
- Limiter au maximum les nuisances occasionnées sur le domaine public et aux usagers du service de l'eau potable.

Une visite du site doit être effectuée préalablement au dépôt de l'offre (Cf : Règlement de la consultation qui en fixe les modalités)

Durée :

La durée globale du marché, comprend :

- La période de préparation d'un mois
- Le délai d'exécution des travaux fixé par l'opérateur économique

Le démarrage de la période de préparation et l'exécution des travaux seront prescrits par ordres de service distincts.

A titre informatif sans que cette donnée n'ait une valeur contractuelle, et sous réserve d'un déroulement de la procédure de passation conforme au prévisionnel, il est prévu un démarrage des travaux à la fin du mois de septembre 2021.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE peut être retiré sur le profil acheteur de la ville de Terrasson-Lavilledieu à l'adresse suivante :

www.marchespublics.dordogne.fr

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et de leur mise en œuvre précisés dans le règlement de la consultation (RC).

Offres :

- Les offres devront être rédigées en français ou traduites en français.
- Date limite de remise des offres : **18 / 06 / 2021 à 12h00**
- Délai de validité des offres : 180 jours

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : **06 / 05 / 2021**

Voies de recours :

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif dans le ressort duquel est situé le siège de l'acheteur. Soit le Tribunal Administratif de Bordeaux :

Tribunal administratif de Bordeaux
9 rue Tastet - CS21490
33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05.56.99.38.00 - Télécopie : 05.56.24.39.03
Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est celui du siège de l'acheteur.